



**Le Conseil d'Etat**

5967-2019

Département fédéral de l'intérieur (DFI)  
Monsieur Alain Berset  
Conseiller fédéral  
Inselgasse 1  
3003 Berne

**Concerne :** Initiative populaire fédérale «Pour sauver des vies en favorisant le don d'organes» et contre-projet indirect (modification de la loi sur la transplantation)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Notre Conseil a pris connaissance avec intérêt de votre courrier du 13 septembre 2019, concernant l'objet cité sous rubrique, et vous en remercie.

Le Conseil fédéral et les initiants partagent le même objectif d'augmenter les dons d'organes en Suisse, objectif que nous saluons également. Le Conseil d'Etat relève que ceci est réalisable tant avec la législation en vigueur, qu'avec l'initiative populaire ou le contre-projet indirect. Les modalités de don d'organes reposent d'abord sur un choix éthique. L'initiative et le contre-projet proposent d'introduire le consentement présumé en remplacement du consentement explicite. Notre Conseil a pris note que, pour la commission nationale d'éthique, le consentement explicite respecte mieux les droits de la personnalité, en particulier à l'autodétermination corporelle, et que le don d'organes doit rester une décision réfléchie du donneur ou de ses proches.

Notre Conseil soutient le contre-projet, car l'initiative et le contre-projet diffèrent sur le rôle des proches qui pour nous est essentiel dans un modèle de dons d'organes. Cependant, notre Conseil n'est pas favorable à la création d'un registre des refus de dons d'organes tel que proposé dans le contre-projet. Il lui préfère le registre existant de Swisstransplant qui permet d'enregistrer la volonté de la personne, ainsi que le consentement ou l'opposition à l'utilisation des organes pour la recherche scientifique.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :

Michèle Fighetti

Le président :

Antonio Hodgers